

Séance du 19 avril 2017



Etaient présents : BELORGEY, JUDAS, ANTOINE ASSIER, COOREVITS, RAHIR Brigitte, Francis RAHIR BROSSERON, LAURENT, PICART, BARON, LOBRY, DAGONET, JEZIORSKI

Etaient absents: BROCHOT, LAMICHE, KRIKILION, GARDECHAUX, VEAU, LABBEE

Etaient absents excusés : VAUDE, BEAUMONT, ROBERT

La Présidente ouvre la séance et demande l'approbation de l'ordre du jour.

Le compte rendu de la dernière réunion est approuvé.

➤ Vote du compte administratif et compte de gestion 2016

Mme BARON préside la séance et donne la parole à Mme PRESSON pour la présentation du compte administratif 2016.

En fonctionnement le montant des dépenses est de 402 918.70 € et les recettes de 473 293.03 €. Le résultat d'exécution est de 42 794.60 €. Avec un excédent 2015 reporté de 280 599.34 € l'excédent global 2016 est de 350 973.67 €.

En investissement, le montant des dépenses est de 35 530.73€ et les recettes de 7 951€. Le résultat d'exécution est de 27 579.73€. Avec un excédent 2015 reporté de 7 339.47€, on constate pour 2016 un déficit global de 20 240.26€.

Mme BARON met au vote le compte administratif ainsi que le compte de gestion 2016.

Contre : 0 Abstentions : 0 Vote à l'unanimité.

➤ Vote du budget primitif 2017

Le budget Primitif s'établit de la manière suivante :

En fonctionnement, le montant prévu des dépenses est de 503 601.03 € et celui des recettes est de 712 799.34 €. Au vu de l'excédent 2015, les participations de communes sont prévues à la baisse 280 000€. Vote : 13 pour et 2 oppositions.

Quant aux investissements, les prévisions sont de 43 693.68 € dont les dépenses d'équipement d'un montant de 33 045.88€.

Les dépenses d'équipement sont :

- En maternelle : l'achat d'un jeu extérieur un petit train, d'un parc informatique composé de tablettes et du mobilier.
- Pour l'élémentaire : l'aménagement de la cour pour l'accès handicapés, le remplacement de la fenêtre des sanitaires adulte, du mobilier.
- Pour l'accueil périscolaire : du mobilier.
- Pour l'administration : le remplacement des logiciels.
-

La Présidente met au vote le budget. Le budget est voté à l'unanimité.

➤ Factures 2016

Le Conseil Syndical décide de régler les factures :

- JVS n° F20160831-03240/10 du 31 août 2016 d'un montant de 252.52€ à laquelle il est déduit un avoir n° A20160831-03240/00 d'un montant de 212.35€ soit une somme total de 40.17€.
- Total recover n°7046 du 21 octobre 2016 d'un montant de 72€ et la facture n° 6654 pour un montant résiduel de 168.96€ (les 166.80€ ont été réglés en 2016).
- ANTARGAZ n°20579602 du 27 janvier 2016 d'un montant de 132€

➤ Adhésion à l'USEDA

Il est décidé de voir quelles sont les conditions tarifaires exactes de l'USEDA avant d'adhérer.

➤ Délibération facture classe de neige

Le Conseil Syndical décide de régler la facture ENJ concernant la classe de neige de cette année d'un montant de 7 990€.

Questions diverses

- M. LOBRY fait remarquer que les familles ont reçu une subvention pour la classe de neige suivant leur quotient familial et que cela engendre une inégalité dans le versement des subventions.
- M. ANTOINE pose la question au Conseil de couper le sapin situé devant la maternelle. Le Conseil syndical décide de le couper.

La séance est levée à 21H10.